

## Déclaration de Charter4Change sur le processus de localisation de Grand Bargain, Avril 2024

En prévision d'une réunion de clôture du groupe de travail sur la localisation du Grand Bargain, la coalition Charter4Change (C4C) propose les recommandations suivantes pour l'avenir de la localisation dans le cadre du Grand Bargain :

1. Il y a une nécessité **urgente de créer un nouvel espace de localisation Grand Bargain** où les signataires du Grand Bargain peuvent se réunir pour mettre en avant les bonnes pratiques et s'appuyer sur celles-ci pour réfléchir à la manière de surmonter les obstacles et les défis à la localisation. Cela devrait s'appeler une Communauté de Pratique de localisation (CoP) de Grand Bargain, et nous devrions éviter tout retard supplémentaire dû aux discussions sur la terminologie.
2. Compte tenu de la marge de manœuvre limitée de tous les signataires du Grand Bargain, notamment pour se réunir au niveau des décideurs, nous pensons que cette CoP devrait viser à **se réunir environ quatre fois par an**.
3. L'objectif de la CoP devrait être **d'encourager les changements de politique et de pratique par les signataires du Grand Bargain ; en s'appuyant sur les engagements du Grand Bargain, les notes d'orientation des Groupes Thématiques et les résultats du Caucus**. Il existe de nombreux webinaires, conférences et réunions organisés par différents acteurs et processus sur la localisation, et la CoP ne devrait pas aspirer à les concurrencer ou à les monopoliser tous. Pour être crédible en tant que CoP du Grand Bargain, elle doit fonctionner comme un espace utile où les signataires du Grand Bargain peuvent échanger sur les bonnes pratiques et les obstacles au changement de leurs pratiques en soutien à l'action humanitaire menée au niveau local.
4. **L'engagement actif des signataires du Grand Bargain – donateurs, agences des Nations Unies et OING – est essentiel**. La réalité est que certains signataires du Grand Bargain sont engagés et apportent des changements en matière de localisation, et d'autres le sont moins. En tant que telle, la CoP devrait fournir un espace dans lequel les signataires qui réalisent des progrès positifs peuvent partager leurs bonnes pratiques afin d'inspirer les autres signataires à en tirer des leçons et à envisager de les adapter à leur propre organisation et travail.

Il existe déjà de nombreux événements organisés par les réseaux de défense de la localisation qui présentent le travail des acteurs nationaux/locaux, et cette expertise peut être intégrée à la CoP. Toutefois, l'adhésion et l'engagement actif des signataires du Grand Bargain sont essentiels pour **éviter que la CoP ne devienne un espace où les acteurs locaux parlent aux acteurs locaux et où les décideurs des donateurs, des OING et/ou des agences des Nations Unies signataires sont absents ou ne participent que passivement et silencieusement**. Il est important que les signataires qui ont été moins activement engagés ou moins visibles dans les efforts de localisation soient invités à proposer des ordres du jour ou des moyens d'encadrer et de faciliter les réunions de la CoP qui pourraient leur être bénéfiques et les inspirer. Cependant, si un ou plusieurs signataires ou groupes constitutifs signataires (par exemple l'ONU) refusent de participer, cela ne devrait pas devenir un obstacle à la poursuite de la CoP.

5. La **contribution des acteurs nationaux/locaux à la CoP est également essentielle** à sa légitimité et à son efficacité. Les réseaux qui jouent un rôle de premier plan dans la mobilisation du plaidoyer en faveur de la localisation au niveau mondial, tels que Charter4Change (mais aussi NEAR et A4EP), pourraient jouer un rôle dans l'organisation conjointe de la CoP ou de réunions spécifiques de la CoP. Ils peuvent consulter leurs réseaux pour s'assurer que leurs représentants à la CoP ont consulté sur les recommandations et les exemples de bonnes pratiques.
6. Les réunions de la CoP pourraient être soit **en ligne, hybride ou en personne avec traduction** dans plusieurs langues proposées. Très probablement, la plupart des réunions se dérouleraient en ligne, mais il pourrait être possible d'organiser certaines réunions en marge d'autres rassemblements mondiaux clés sur la politique humanitaire (par exemple, le Forum humanitaire européen, le segment des affaires humanitaires de l'ECOSOC et la Réunion de revue annuelle du Grand Bargain). Planifier des réunions avec beaucoup d'avance sera important pour permettre aux

réseaux de consulter, de se préparer et de faciliter la participation des acteurs locaux de manière inclusive et bien organisée.

7. Au moins la moitié des réunions de la CoP doivent rester restreintes pour permettre un véritable dialogue entre les signataires du Grand Bargain et les représentants des acteurs nationaux/locaux lors de la réunion. Un format de type table ronde (même en ligne), plutôt qu'un format à l'échelle d'une conférence, peut permettre cela. Pour les réunions dans lesquelles une plus grande participation est prévue, des séances en petits groupes devraient être envisagées pour **favoriser une discussion plus franche et interactive, au lieu de discours**. La planification et les réunions préparatoires avant les réunions de la CoP, ainsi que les réunions de débriefing par la suite, peuvent offrir des points d'entrée pour mener des consultations plus larges et en diffuser les idées.
8. Il n'est cependant pas nécessaire que la CoP devienne un projet coûteux qui ne peut exister que si l'un ou l'autre acteur est financé pour assumer un rôle de secrétariat. **Au sein de Charter4Change, par exemple, il existe une volonté et une énergie de la part du Secrétariat et des membres du groupe de travail de plaidoyer de C4C pour aider à coorganiser la CoP ou des réunions spécifiques de la CoP**, s'il y a une volonté de la part de l'ambassadeur du Grand Bargain, du Secrétariat, du groupe de facilitation et d'autres parties prenantes du processus de s'engager dans une CoP. **Le soutien d'au moins un bailleur de fonds pour coorganiser serait également essentiel pour entraîner un changement** (établir des liens avec le groupe plus large des parties prenantes des donateurs et encourager leur participation). Il est possible qu'un bailleur de fonds puisse coorganiser l'ensemble du processus, mais les réunions individuelles de la CoP sont coorganisées par d'autres bailleurs de fonds. En règle générale, nous pensons que les ressources devraient être allouées aux acteurs nationaux/locaux, et autres, pour contribuer aux efforts politiques et de coordination, mais le soutien à l'organisation de quatre réunions de la CoP par an peut être puisé dans les ressources et les capacités existantes).
9. **Thèmes potentiels** pour la CoP (par exemple sur la base de quatre réunions par an, avec la possibilité de créer une dynamique au cours des années restantes du processus du Grand Bargain sur ces thèmes) comprennent :
  - a. Remonter les bonnes pratiques en matière de **redevabilité pour la qualité des partenariats** (c'est-à-dire le suivi du Caucus sur le rôle des intermédiaires et d'autres engagements pertinents du Grand Bargain, par exemple en matière de renforcement des capacités, et les discussions dans le secteur sur la manière de concevoir des approches plus autonomisantes et dirigées localement pour les consortiums d'ONG)
  - b. Remonter les bonnes pratiques en matière de **Financement de la Localisation** (c'est-à-dire catalyser le suivi du Caucus sur le financement de la localisation et d'autres engagements pertinents).
  - c. Partager l'apprentissage sur le **Partage des Risques** (par exemple, partage d'expériences de la mise en œuvre du cadre de partage des risques ou des efforts visant à surmonter les obstacles liés à la diligence raisonnable en matière de localisation).
  - d. **Connecter le niveau mondial au niveau national** en matière de localisation (c'est-à-dire organiser des réunions avec un accent particulier sur un ou plusieurs contextes, par exemple les contextes dans lesquels les groupes de référence nationaux (NRG) sont actifs, et encourager la participation conjointe du personnel du siège et des missions dans le pays). Cela pourrait être lié aux efforts visant à renforcer les cadres de localisation au niveau national pour suivre les progrès.
10. **Les résultats des réunions de la CoP devraient être partagés avec les acteurs et les processus pertinents**, y compris lors de **la réunion annuelle du Grand Bargain**, et avec les ambassadeurs, le groupe de facilitation, et à travers les mises à jour régulières du Grand Bargain à l'attention de tous les signataires. Les résultats pourraient également être intégrés dans d'autres processus pertinents (comme le Caucus sur l'Action Anticipée ou l'Initiative Phare d'OCHA) afin d'informer et de catalyser leurs efforts en matière de localisation. Un résumé annuel des résultats des réunions de la CoP, combiné aux résultats des processus nationaux du Grand Bargain sur la localisation, peut contribuer à des efforts plus larges pour suivre les progrès sur les thèmes prioritaires par la CoP.